

Chabeuil, le 9 novembre 2023

NOTE D'INFORMATION AUX PRESIDENTS D'ASSOCIATION

Objet : Campagne de demande de subvention 2024

Nous avons l'honneur de vous informer que les dossiers de demande de subvention 2024 sont à votre disposition sur le site internet de la mairie:

<https://www.mairie-chabeuil.com/-demande-subvention-association-.html>

Il vous appartient de le télécharger, le compléter et le transmettre en mairie. Cette année, compte tenu de l'organisation des services, la date butoir a été fixée au **lundi 15 janvier 2024**. Passé ce délai, aucun dossier ne pourra, alors, être pris en considération.

De même les dossiers incomplets (pièces manquantes ou rubriques non complétées) seront également rejetés.

Meilleurs sentiments.

Pour le Maire et par délégation
Loïc RICHARD



Directeur Général des Services